



**CONTRAT/FACTURE DE FORMATION A LA
CONDUITE DES BATEAUX DE PLAISANCE A
MOTEUR -EXTENSION HAUTURIERE**
(édité en 2 exemplaires pour l'établissement et le client)

Cachet :

ALFA-MER/WAVE PILOT
274 quai Georges Pompidou
34280 LA GRANDE MOTTE
SAS au capital de 66578€
RCS Montpellier 481 989 531 00044
APE 8553Z
TVA : FR81481989531

Entre :

L'établissement de formation : Wave Pilot/ Alfa-Mer 274 quai Georges Pompidou 34280 LA GRANDE MOTTE - N° d'agrément : 034060/2022. délivré par la DML de l'Hérault et du Gard- RCS Montpellier 48198953100044- Police d'assurance AXA Contrat n° 1097753104, représenté par Fabienne VEYRET agissant en qualité d'exploitant d'un établissement de formation à la conduite des bateaux de plaisance à moteur- Formateur VEYRET Alain Numéro d'autorisation d'enseigner n° 24405 délivré par la DML 34

Et le candidat :

M. ou Me :	Né (e) le :	à :	Dept :
Adresse :			
Téléphone :		Mail :	
Éventuellement représenté(e) par son représentant légal M. ou Me :			

Il a été convenu ce qui suit :

Objet du contrat : le présent contrat à pour objet la formation à la conduite des bateaux de plaisance à moteur- Extension Hauturiere

Tarifs : les prestations de formation prévues par le présent contrat seront effectuées selon la tarification suivante	Prix Unitaire	
Extension au hauturier : (candidat déjà titulaire d'un permis fluvial) - Tarification : 480 € ttc(1) Volume de formation : Un forfait compris entre 18h00 de formation et 24h00 de formation maximum, en petit groupes, suivi pédagogique individuel,. Au-delà de ce forfait toute heure de cours sera facturée 40 € ttc supplémentaires. Ce contrat est en vigueur pour une durée de 12 mois à compter de la date de signature du présent contrat. A la fin de la période, le contrat est considéré comme caduque et le paiement des formations non remboursable. Ce contrat (en cours de validité) pourra être suspendu pour tout motif légitime, d'un commun accord, pour une période de 2 mois. Au-delà il devra être renégocié. Toute résiliation de contrat par le candidat entrainera une facturation supplémentaire de 50 € pour frais et interviendra pour un motif légitime justifié. Aucun remboursement ne sera accordé au delà de la durée de validité du contrat. Nature des prestations : Cours théoriques de navigation sur cartes, Tests et examens blancs et mises en situation examen, programme complet des examens blanc code officiels rousseau		
Matériel : breton, carte shom 9999, livret de test extension hauturière 90 €		
*hors timbres fiscaux (le candidat doit acheter son timbre fiscal électronique) : 38 € pour l'inscription a l'examen (1) hors matériel obligatoire (rapporteur breton, carte shom 9999, livret de test extension hauturière, compas à pointe sèche) 90 € en option	Total Prestations TTC	€
	Divers : (matériel, etc)	€
	TOTAL TTC	€

Annulation des cours : Toute séance/cours non décommandé par le candidat au moins 72h00 à l'avance (3 jours) à l'avance, sera due et facturée, sauf cas de force majeure dûment justifié.

Conditions de règlement :

Je déclare avoir pris connaissance et accepté les termes et les conditions générales de vente figurant sur chaque face du document
 Fait à : La Grande Motte le en 2 exemplaires le :/...../2022

Signature de l'élève, précédé de la « mention lu et approuvé »	Signature du représentant légale (élève mineur) « mention lu et approuvé »	Signature Wave Pilot

Je refuse que mes coordonnées soient communiquées à la SNSM (cochez cette case si vous vous y opposez)

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Achat en Agence

La société Alfa-Mer (enseigne commerciale Wave-Pilot) est un établissement de formations à tous les permis de plaisance à moteur, et parfaitement en mer agréé par le **DML 34 sous le numéro 24405**, Numéro de déclaration d'activité auprès de la DIRECCTE de l'Hérault et du Gard.
Organisateur des formations aux titres de conduite des bateaux de plaisance à moteur, et parfaitement en mer, présentation à l'examen et délivrance des parties pratiques en navigation des titres de conduite Côtier, Fluvial.
La société Alfa-Mer (enseigne commerciale Wave-Pilot) organise les formations et les présentations à l'examen de ses stagiaires et candidats suite à la constitution de leur dossier d'inscription à un ou des titres de conduite des bateaux de plaisance à moteur, dossier valable 12 mois et acquitté des timbres fiscaux électroniques correspondants aux droits d'inscription 38€ et au droit de délivrance permis 70€.
Les formations permis de base côtier ou fluvial comptent à 5h de cours collectifs de théorie, 1h30 de cours collectif théorie-pratique, 2h de navigation minimum avec le formateur à la barre du bateau de formation.

Champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent, sans restriction ni réserve à tout achat de prestations proposées à la vente par Wave Pilot (sas Alfa-Mer).
Vous êtes tenu d'en prendre connaissance avant tout achat de prestation, de formation, de chèque cadeau, et un contrat mentionnant les CGV sera signé, suite à cette prise de connaissance. Le choix de l'utilisation des services de Wave Pilot (sas Alfa-Mer) étant de votre unique responsabilité.
Le siège social de Wave Pilot (sas Alfa-Mer) est établi 274 quai Georges Pompidou 34280 LA GRANDE MOTTE, Hérault-France. Vous pouvez également lui adresser toutes vos correspondances et courrier.
Le contrat signé avec Wave Pilot (sas Alfa-Mer) s'applique à l'exclusion de toutes autres conditions, et notamment celles applicables pour d'autres circuits de commercialisation des billets. Il est consultable à tout moment sur le site Internet de www.wavepilot.fr et prévaudra sur toute autre version ou tout autre document contractuel.
Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique de Wave Pilot (sas Alfa-Mer) via le logiciel d'inscription de la DML 34 Oedip, constituent la preuve de l'ensemble des transactions que vous concluez avec Wave Pilot (sas Alfa-Mer). Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, renforcée et complétée par le RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) entré en vigueur le 25 mai 2018, vous disposez, à tout moment, d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement et de portabilité de l'ensemble de ses données personnelles en écrivant, par courrier et en justifiant de votre identité, à :
Wave Pilot (sas Alfa-Mer) - 274 Quai Georges Pompidou 34280 LA GRANDE MOTTE
Vous déclarez avoir pris connaissance du présent contrat et l'avoir accepté en cochant la case prévue à cet effet ou en validant le contrat de formation sur papier par les mentions « lu et approuvé » avant signature, sans restriction ni réserve du présent contrat.
Enfin, vous reconnaissez avoir la capacité requise pour contracter et acquérir des contrats de formation proposés sur Pareloup Pilot.
Ce contrat est susceptible de faire l'objet de modifications ultérieures. Dans ce cas, c'est la version en vigueur au jour de votre achat qui sera applicable à l'achat.

Prix des prestations

Les prix des prestations sont indiqués avec mention de la devise et Toutes Taxes Comprises et hors timbres fiscaux, frais de dossier, matériel et livret de code. Ces frais sont exclus du prix de la prestation, ils sont présentés dès le début du processus d'achat avec les taxes applicables.
Toutes les commandes quelles que soit leur origine, sont uniquement payables dans la devise indiquée pendant le processus de commande.
Wave Pilot (sas Alfa-Mer) se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment, les produits seront facturés sur la base des tarifs en vigueur au moment de l'enregistrement des commandes.

Paiements

Pour les commandes ou l'achat de contrats de formation ou chèques cadeau, vous pouvez effectuer vos paiements par carte bancaire directement sur le Site de Weezevent ou en espèces, par virement bancaire ou par chèque bancaire libellé au nom de Alfa-Mer/Wavepilot, les chèques bancaires seront acceptés uniquement 3 semaines avant la date de présentation à l'examen, pour une présentation à l'examen à moins de 3 semaines de la date d'examen, seul le règlement par carte bancaire ou en espèces ou par virement seront acceptés. Wave Pilot (sas Alfa-Mer) accepte les paiements des cartes bancaires provenant des réseaux CARTE BLEUE / VISA et EUROCARD / MASTERCARD ainsi que d'autres éventuels réseaux mentionnés lors de l'étape de paiement.
Votre compte bancaire sera débité du montant de la commande, dès la validation finale de la transaction dans le cas d'un Paiement sécurisé CB, à l'exception du cas où vous seriez en débit différé auquel cas ce débit sera effectué sur votre compte bancaire selon les Conditions de débit de votre contrat bancaire.

Dans tous les cas, un contrat de formation à la conduite des bateaux de plaisance à moteur lié aux présentes conditions générales de vente, sera signé entre le client et Wave Pilot (sas Alfa-Mer), pour tout achat ou paiement d'une formation quelle qu'elle soit.
Sur le site internet www.wavepilot.fr, par l'intermédiaire de Weezevent, vous pouvez aussi réserver une prestation en choisissant le « Paiement hors ligne ». Dans ce cas, nous ne procéderons qu'à l'enregistrement d'une réservation : vous devrez procéder au paiement directement auprès de Wave Pilot (sas Alfa-Mer) dans les conditions définies par celle-ci.
Pour être valable, le paiement de la prestation ne doit pas avoir fait l'objet d'une opposition ou d'un impayé sur la carte bancaire utilisée pour la commande, auquel cas le code barre sera désactivé : vous ne pourrez alors pas accéder à la prestation.

Sécurisation des paiements

L'achat en ligne sur le site www.wavepilot.fr via Weezevent, use de l'ensemble des technologies raisonnablement admissibles afin de conférer à son système de paiement en ligne la plus grande fiabilité. La confidentialité des informations bancaires est garantie et sécurisée par le protocole SSL qui contrôle systématiquement la validité des droits d'accès lors du paiement par carte bancaire et crypte tous les échanges.
Pour lesdits paiements, Weezevent utilise la solution de paiement de la banque CIC.

En agence, le paiement par Carte bancaire est automatisé et sécurisé par un TPE (Terminal de paiement électronique), ce terminal de paiement est attaché au compte bancaire de la société Alfa-Mer.

Tout paiement par chèque bancaire doit être libellé au nom de Alfa-Mer (Wave Pilot), et sera encaissé à son émission, et toujours accompagné du contrat-act de formation signé, lu et approuvé par le client.

Durée de validité de l'achat de la formation

L'achat est valable et en vigueur pour une durée de 12 mois à compter de la date de signature (hors promotions à durée limitée). Ce délai correspondant aux résiliations faites auprès des Affaires Maritimes. Toute résiliation entraîne la perte des sommes versées. À la fin de cette période, le contrat est considéré comme caduque et le paiement des formations non remboursable. Ce contrat (en cours de validité), pourra être suspendu pour un motif légitime, d'un commun accord, pour une durée de 1 mois. Au delà, il devra être renégocié.

Résiliation du contrat :

Le contrat peut être résilié à tout moment par l'établissement en cas de comportement du candidat contraire au règlement intérieur de l'établissement de formation Wave Pilot (Alfa-Mer), sans remboursement des sommes engagées.
En cas de rupture pour cas de force majeure, la facturation sera opérée au prorata des prestations effectivement fournies au moment de la rupture. Le contrat sera réputé rompu après solde de tout compte. Dans ce cas, le dossier administratif est restitué au candidat.
Dans le cas d'un désaccord entre les parties, le litige pourra être porté devant la juridiction territoriale compétente.
Suspension du contrat : Il pourra être suspendu, pour motif légitime ou d'un commun accord, pour une durée de 1 mois, au-delà, il deviendra caduque et les sommes engagées seront perdues.
Toute résiliation de contrat par le client entraînera une facturation de 50€ supplémentaires, et interviendra seulement pour motif légitime ou médical justifié. Un remboursement hors frais facturés sera étudié au prorata des heures de formation reçues. Aucun remboursement ne sera effectué au-delà de la période de validité.
L'achat de formation est nominatif, il ne pourra pas être utilisé par un tiers.
La vente illicite de contrats de formations sur le domaine public, dans un lieu privé ou sur Internet, est un délit pénal passible d'interpellation et d'arrestation par les forces de police, puni de 15 000 € d'amende (art L. 313-6-2 du Code Pénal).
Tout personne qui ne se conformerait pas aux règlements et dispositions particulières, aux CGV, pourra se voir refuser l'entrée à la formation sans pouvoir prétendre au remboursement du billet.

Fraude
Il est strictement interdit de reproduire, dupliquer ou contrefaire un contrat de formation ou un chèque-cadeau de quelque manière que ce soit. La personne qui a reproduit le Billet et l'utilisateur de la copie du Billet sont passibles de poursuites. En cas de perte ou de vol, Wave Pilot (sas Alfa-Mer) décline toute responsabilité en cas d'utilisation illicite de l'achat de formations. Tout achat perdu ou volé n'est ni échangeable, ni remboursable. En cas de perte, vol ou duplication du Billet, veuillez contacter l'organisateur de l'événement.

Délai de rétractation, annulation et remboursement de commande

Conformément à l'article L.221-28 alinéa 12 du code de la consommation, les achats ne font pas l'objet d'un droit de rétractation. Toute commande est ferme et définitive.

Un achat ne peut être ni repris, ni échangé, ni remboursé même en cas de perte ou de vol.

Comportement à adopter lors de la formation

Vous devez respecter les consignes du règlement intérieur de Wave Pilot (sas Alfa-Mer) lorsque vous serez sur le lieu de la formation.
Le Règlement Intérieur de Wave Pilot (sas Alfa-Mer) pourra le cas échéant être consultable, par voie d'affichage à l'agence. Il est strictement interdit de photographier, de filmer ou d'enregistrer lors des formations ou les supports de cours. Il est strictement interdit de publier des photos ou textes relatifs aux formations, aux formateurs, aux responsables ou aux autres élèves ceci notamment sur les réseaux sociaux.

Séances ou cours annulés :

Les séances ou cours non décommandés 72h à l'avance ne seront pas reportés et seront facturés au tarif des cours particuliers (50 € l'heure). Dans tous les cas, une confirmation écrite sera demandée.
L'établissement d'enseignement Wave Pilot (Alfa-Mer) se réserve la possibilité d'annuler des séances ou cours sans préavis, en cas de force majeure, et notamment dans tous les cas où la sécurité ne pourrait être assurée. Dans tous les cas, les séances ou cours annulés par Wave Pilot (Alfa-Mer), donneront lieu à un report

Démarches administratives :

Le candidat mandate Wave Pilot (Alfa-Mer) pour accomplir en son nom et place toutes les démarches et formalités nécessaires auprès de l'administration, en vue de l'enregistrement de son livret et de son dossier d'examen.

La remise du dossier complet doit être remis à Wave Pilot (Alfa-Mer), 15 jours avant la date d'examen.

Une fois fixés par l'administration, la date et l'heure de l'examen ne peuvent plus être modifiées, tout décalage entraîne une réinscription et 38€ de timbres fiscaux.

Tout dossier administratif non complet à l'entrée en formation entraînera un report de la date d'examen prévue voire une réinscription administrative.

Obligations

Formateurs : L'établissement de formation Wave Pilot (Alfa-Mer) atteste que le ou les formateurs ci-après ont été déclarés auprès de l'autorité administrative compétente : VEYRET ALAIN n° 24405
Livret d'apprentissage : Ce livret est composé du livret du candidat, remis à ce dernier (voir tarif en vigueur), en toute propriété, et du livret de certification, gardé par l'établissement Wave Pilot (Alfa-Mer).
Lorsque le candidat aura validé avec succès l'épreuve théorique organisée par l'administration, et que le formateur aura validé l'ensemble des objectifs définis au livret d'apprentissage, celui-ci délivrera une attestation provisoire de navigation, puis l'administration adressera son permis définitif au domicile du candidat.
Qualité de la formation : L'établissement Wave Pilot (Alfa-Mer), s'engage à délivrer la formation conformément aux programmes définis par l'arrêté du 28 septembre 2007. Le candidat suivra une formation théorique et pratique. Le temps minimum obligatoire pour la formation pratique est de 3 heures 30 minutes dont 2 heures minimum de conduite effective. Cependant la durée de formation du candidat est fonction du temps nécessaire pour l'apprentissage des manœuvres et pour la connaissance de la réglementation relative à la conduite des bateaux de plaisance à moteur. La validation des connaissances pratiques sera faite par le formateur. La partie pratique ne pourra être validée par le formateur qu'après la réussite à l'épreuve théorique organisée par l'administration. Le temps minimum pour la formation théorique du permis côtier ou fluvial est de 5 heures. Cependant cette durée peut être supérieure si l'apprentissage le nécessite. Le e-learning ne dispense pas de la présence au cours en salle.
Nature des prestations fournies : Le nombre d'heures minimum que l'établissement Wave Pilot (Alfa-Mer), estime nécessaires à une bonne formation est communiqué au candidat. La répartition entre les heures de formation théoriques dispensées dans les locaux de l'établissement et les heures de formation, est précisée au candidat. Au-delà de 2 heures de conduite effective, les heures de formation sont facturées au tarif cours particulier soit 50 € de l'heure.

Obligations du candidat :

Règlement : Le candidat est tenu de régler à l'établissement les sommes dues, conformément au mode de règlement choisi lors de l'inscription. Tout défaut de règlement des sommes dues à leur échéance peut autoriser l'établissement Wave Pilot (Alfa-Mer) à rompre le présent contrat. Sauf accord particulier, le solde de tout compte devra être réglé avant de commencer la formation pratique.
Respect des instructions : le candidat est tenu de respecter et s'engage à respecter scrupuleusement les instructions délivrées par l'établissement Wave Pilot (Alfa-Mer) ou ses représentants, en ce qui concerne notamment la sécurité et le déroulement des cours (horaires, respect des autres candidates et des formateurs, port d'un gilet ou d'une brassière pendant les heures de conduite...)
Dossier administratif : Nous attirons l'attention du candidat sur l'obligation de présenter un dossier complet : Une demande d'inscription datée et signée, les numéros des timbres fiscaux retrancris sur le recto de la demande d'inscription. Une photo d'identité aux normes NF et EU. Un certificat médical imprimé recto et verso, daté et signé par le médecin, et un cachet comprenant les coordonnées complètes du médecin y compris son numéro d'ordre. Une photocopie lisible de sa carte d'identité (recto et verso), ou de son passeport.
Il appartient au candidat de se tenir informé par tous les moyens possibles de sa date d'examen du code. En cas d'absence à l'examen, le bateau-école Wave Pilot (Alfa-Mer), ne saura être tenu responsable. Le candidat devra régler 38€ de timbres fiscaux en droit d'examen en vue de sa réinscription.

Responsabilité, droit applicable, médiation

Conformément à la loi n°2004-575 du 21 juin 2004, article L.121-20-3 du code de la consommation, Wave Pilot (Alfa-Mer) est responsable de plein droit à l'égard du consommateur de la bonne exécution des obligations de formations résultant du contrat conclu. À ce titre, Wave Pilot (Alfa-Mer) est responsable envers vous de la bonne transmission de votre achat de formation et le cas échéant de la bonne exécution du paiement. Il est rappelé que le choix de l'utilisation des services de Weezevent sur le site internet www.wavepilot.fr ou de tout paiement en agence résulte de votre choix et de votre unique responsabilité. Le responsable de l'établissement ne saurait être tenu responsable des conséquences d'une guerre, pandémie, épidémie, catastrophe naturelle ou de tout cas de force majeure. Les ventes des formations visées aux présentes sont soumises à la loi française.

En cas de litiges les tribunaux Français sont seuls compétents.
La responsabilité de Wave Pilot (Alfa-Mer) ne saurait être engagée pour les motifs qui ne ressortent pas de sa compétence, savoir notamment :

- L'annulation d'une session d'examen ou sa modification,
- Le changement de lieux d'examen ou d'horaire, même en dernière minute
- Le report de l'examen,
- Et d'une manière générale, tout incident qui pourrait se dérouler pendant la formation collective du fait d'un comportement jugé dangereux ou litigieux par des tiers ou stagiaires.

En cas de litige, vous avez la possibilité de recourir à la médiation.

Données personnelles

Les données personnelles que vous nous communiquez ne sont ni stockées, ni transmises, et ne sont qu'afin de permettre la réalisation de la transaction et d'en conserver la preuve, et procéder à l'inscription de chaque stagiaire à une formation et à un passage d'examen. Ces informations nous permettent également de vous transmettre les achats de formations commandés ou réglés en agence pour des tiers, et éventuellement de vous contacter, dans la mesure du possible, en cas d'annulation ou de modification de date, d'horaire ou de lieu d'une formation pour lequel vous seriez inscrit ou offert l'inscription. Ces informations sont par défaut, le nom, prénom, l'adresse de messagerie et le numéro de téléphone du participant, la copie de pièce d'identité, le certificat d'aptitude à la conduite des bateaux de plaisance à moteur, la société ou le centre de financement, la date de naissance du participant, son adresse postale, une photographie permettant de l'identifier, etc. Aux fins de traçabilité, l'adresse IP de l'acheteur et les références de paiement auprès du prestataire bancaire ne sont pas conservées. Les autres coordonnées mentionnées ci-dessus sont obligatoirement conservées durant une période de cinq années, imposées la **DML 34** pour conservation d'archives et contrôles par l'ULAM.

Ces données permettent notamment :

- L'identification,
- La vérification que vous êtes majeur ou accompagné de tuteur légal à partir de 16 ans
- La vérification que chaque objectif de formation a bien été validé et signé par un formateur agréé et par le responsable d'établissement de Alfa-Mer (enseigne WavePilot).
- La diffusion d'informations pratiques sur le déroulement de la formation et les convocations aux examens
- La conservation de la preuve de la transaction intervenue

En validant votre commande, vous acceptez que Wave Pilot (Alfa-Mer) transmette vos données personnelles à la **DML 34** Service Instructeur via le logiciel Oedip. Conformément aux dispositions légales, la transmission de données est rendue nécessaire pour la bonne exécution des formations. À ce titre, Wave Pilot (Alfa-Mer) ne saurait être tenu responsable de toute utilisation qui pourrait être faite de ces données par un tiers non autorisé. Vous pourrez ainsi exercer également vos droits directement auprès des services concernés (droit d'accès, de rectification, d'effacement et d'opposition, droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité des données, droit de ne pas faire l'objet d'une décision individuelle automatisée (y compris le profilage).

Enfin, nous vous informons que nos données sont également susceptibles de transmettre vos données à nos propres prestataires. Dans ce cadre, nous nous efforçons que nos prestataires en assurent la confidentialité.

Acceptation des conditions générales de vente

En validant ou en réglant votre commande ou achat de formation, vous acceptez l'intégralité des présentes Conditions Générales de Vente, sans réserve. Ainsi que celles du contrat de formation.

Les données enregistrées par Wave Pilot (Alfa-Mer) font foi et constituent la preuve de l'ensemble des transactions passées.

Ce contrat est valable pour l'ensemble des établissements de formation où intervient Wave Pilot (Alfa-Mer) et ses formateurs.

Version du 17 décembre 2012 mise à jour le 22 avril 2022.

JE VEUX PASSER MON EXTENSION AU PERMIS HAUTURIER !!!



WAVE PILOT- PERMIS BATEAU – Agrément : 034060/2022

274 Quai Georges Pompidou, place Mars Janicaud 34280 LA GRANDE MOTTE

Tél : 04 48 78 94 08 / 06 46 14 15 15

Mail : wavepilot34@gmail.com / Site internet : www.wavepilot.fr

PREREQUIS : ETRE TITULAIRE DU PERMIS COTIER

Inscrivez-vous avec le bas du formulaire :

Pièces à joindre :

- Photo d'identité,
- Carte d'identité,
- un timbre fiscal électronique à 38 €,
- une photocopie de votre permis côtier

L'extension Hauturière : Pas d'examen en mer, vous devez avoir validé le permis côtier. Vous avez donc seulement une épreuve en salle sur les notions de cartographie, de navigation, de marée, de météorologie et de réglementation. Vous devez être muni d'une carte, de règles de navigation, de compas, de crayon, de gomme, de stylo et de papier. Avec 3 épreuves, 2 se déroulent sur une carte avec un calcul de marée, la dernière est centrée sur un QCM sur la météo, la sécurité et l'électronique.

4 jours de cours théoriques de navigation sur cartes, Tests QCMS, examens blancs et mises en situation, suivi individuel. Cours en salle en petits groupes.

Tarifs:

Extension Hauturière : 480 €*(3)	CRR : 80 €(2)	Perfectionnement : 50 €/heure	Pack Côtier+Hauturier : 689 €*(1) (3)	Pack Côtier+fluvial +Hauturier: 769 €*(1) (3)
-------------------------------------	---------------	----------------------------------	--	--

*hors timbres fiscaux (le candidat doit acheter son timbre fiscal électronique) : 78 € pour la délivrance du permis- hors frais d'inscription pour l'examen du code (30 €) par un organisme agréé, Y compris livret du candidat 16 €/(1) : Hors frais d'inscription pour l'examen du code (30 € par examen) par un organisme agréé/(2) Hors inscription ANFR/(3) Hors matériel de formation (carte+livre d'exercice+Règle de navigation+Compas à pointe sèche)

Pour régler votre formation (au plus tard le jour de la formation théorique) :

- Par virement bancaire IBAN : FR76 1350 6100 0085 1530 9356 946 – AGRIFRPP835
- Par carte bancaire à distance : demandez-nous un lien de règlement par carte bancaire nous vous l'enverrons par mail ou par SMS
- En espèces au bateau Ecole
- En carte bancaire au bateau Ecole
- Par chèque bancaire (au moins 3 semaines avant la fin de votre formation)

Demande d'inscription à une extension hauturière :

Date souhaitée pour la formation :

Composition du dossier d'inscription :

- Une photocopie d'une pièce d'identité
- Une photo d'identité récente en couleur
- Le contrat de formation
- Un timbre fiscal électronique à 38 €
- Photocopie du permis de plaisance (pour le passage de l'examen, le permis original devra nous être remis.

Le dossier doit être complet pour que nous puissions vous inscrire sur la plateforme de l'administration (Oedipp)

NOM et Prénom :

Né (e) le :

à :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Téléphone :

Mail :

Éventuellement représenté(e) par son représentant légal M. ou Me :